

TRAVAILLER AUTREMENT AU LYCÉE



SOMMAIRE

| | Pages | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | <i>Dossier Prof.</i> | <i>Fichier Elève</i> |
| <i>Apprendre aujourd'hui au lycée par C. Merlin, I.G.E.N</i> | 7 | |
| <i>Pourquoi cette brochure ?</i> | 9 | |
| <i>Note pour faciliter l'accompagnement des élèves</i> | 11 | |
| <i>Première partie</i> | | |
| <i>Le lycéen construit son projet d'orientation</i> | | |
| - chapitre 1 : vivre et travailler dans un groupe-classe | 17 | T1 - 15 |
| - chapitre 2 : mieux se connaître pour mieux apprendre | 29 | T1 - 29 |
| - chapitre 3 : construire son projet d'orientation | 43 | T1 - 51 |
| - chapitre 4 : se donner les moyens de réaliser son projet d'orientation | 53 | T1 - 75 |
| <i>Deuxième partie</i> | | |
| <i>Le lycéen développe ses aptitudes à apprendre</i> | | |
| - chapitre 5: développer le goût d'apprendre | 75 | T1 - 97 |
| - chapitre 6: apprendre à raisonner, à développer un esprit critique | 85 | T1 -117 |
| - chapitre 7: découvrir quelques lois d'apprentissage | 93 | T1 -137 |
| - chapitre 8: s'organiser, gérer, planifier son temps | 115 | T1 -143 |
| <i>Troisième partie</i> | | |
| <i>Le lycéen acquiert des techniques de travail</i> | | |
| - chapitre 9: apprendre à se concentrer | 125 | T2 - 13 |
| - chapitre 10: savoir écouter | 135 | T2 - 19 |
| - chapitre 11: savoir lire un énoncé | 145 | T2 - 23 |
| - chapitre 12: savoir prendre des notes (trier, condenser, organiser) | 151 | T2 - 31 |
| - chapitre 13: apprendre à construire un dossier | 165 | T2 - 47 |
| - chapitre 14: s'entraîner à l'expression orale pour : | 175 | T2 - 81 |
| • faire un exposé | | |
| • passer un examen | | |
| - chapitre 15 : savoir utiliser corrections et corrigés | 199 | T2 -103 |
| - chapitre 16 : rechercher et intérioriser diverses méthodes pour mémoriser | 203 | T2 -113 |
| <i>Bibliographie</i> | 225 | |

Ont permis la réalisation de cette brochure,

■ **en accueillant, en encourageant et soutenant le projet :**

M. CHAPUISAT, *Recteur de l'Académie de Montpellier*
M. BLANCHET, *Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités*
M. A. THÈS, *Doyen honoraire de l'Inspection générale de Sciences Economiques et Sociales*
M. B. SIMLER, *Doyen de l'Inspection Générale de Sciences Economiques et Sociales*
M. C. MERLIN, *Inspecteur Général de Sciences Economiques et Sociales*
M. J. PHILIPPOT, *Directeur du CRDP de l'Académie d'Aix-Marseille*
M.E. GASPARI, *Directeur du CRDP de Montpellier*
M. M. MOTRE, *Inspecteur Pédagogique Régional d'Arts Plastiques, Doyen du groupe des I.P.R de l'Académie d'Aix-Marseille*

■ **en participant à la rédaction,**

des professeurs :

- de l'Académie d'Aix-Marseille
M. J.C. BERTHE
Mme S. CASERIO
Mme M.A. DECUGIS-MARTINI
M. L. DEMRY
M. C. GEREMIA
M. A. ICARD
M. B. LIAUTARD
Mme S. MAUBOURGUET
- de l'Académie de Grenoble
M. J. JULIEN
Mme C. POTHIN
M. G. ROUMIER
- de l'Académie de Montpellier
Mme M. ARNAL
Mme D. BASSONI
M. P. CABROL
M. Y. COLENO
Mme I. GAUTIER
Mme A. M. PUIG
- de l'Académie de Nantes
M. J. BENARD
Mme C. LASSALLE
M. D. LE NICARDOUR
Mme F. LE NICARDOUR
M. J. LOISEAU
Mme R. OILLO
M. R. PREAULT

du personnel d'Education, de Formation, des Parents d'élèves :

Mme T. BABARIT
Mme M. A. LOISEAU
Mme F. PREAULT

■ **en réalisant les illustrations (couverture et intérieur) :**

M. CHASTAN, *professeur de Sciences Economiques et Sociales. Académie d'Aix-Marseille.*
Les élèves du lycée Gabriel Fauré d'Annecy (seconde 14, année 94-95)

Le lancement de la brochure, la coordination de la mise en place et de la rédaction ont été assurés par :

M. G. BABARIT, *Inspecteur pédagogique régional - Inspecteur d'Académie.*
Académies d'Aix-Marseille, Créteil, Grenoble, Lyon, Montpellier.

Nous remercions,

- les maisons d'éditions

- Bordas
- Chronique Sociale
- Colin
- Découverte Cadet
- l'E.A.P. (Établissements d'applications psychotechniques)
- Editions d'Organisation
- Editions Septembre (Québec)
- Fontaine Picard
- Foucher
- Hachette
- Lacoste
- Le Seuil
- Magnard

- la Revue Perspective

- la Revue Phosphore (Bayard Presse)

- le C.D.D.P. d'Angers

- le C.R.D.P. de Montpellier

- le C.D.D.P. de Niort.

d'avoir bien voulu nous permettre d'utiliser des extraits de leurs publications.

Nous tenons à remercier tout particulièrement :

- M. BARLOW M., professeur de communication à l'Université de Lyon et chargé de cours à l'I.S.P. de Paris pour ses précieux conseils.

- La Direction des Lycées et Collèges d'avoir permis l'utilisation de documents publiés dans diverses brochures "objectifs de références".

- La Direction de l'Évaluation et de la Prospective (MEN) d'avoir accepté que nous prenions certains textes et exercices dans les Cahiers d'évaluation à l'entrée en seconde générale et technologique, cahiers de l'élève : Anglais, Français, Histoire-géographie - 1994.

- Mme FLAK (co-auteur du livre : «Des enfants qui réussissent») pour l'accord donné d'utiliser certains exercices tirés des stages qu'elle anime et pour sa relecture du chapitre 9.

- MM. PELLETIER D. et NOISEUX C. professeurs chercheurs à l'Université de Laval (Québec) pour les pistes de recherche qu'ils ont bien voulu nous indiquer.

- M. ZAKHARTCHOUK, rédacteur en chef des Cahiers Pédagogiques, de nous avoir aimablement permis la reproduction de documents inspirés des Cahiers Pédagogiques, et l'utilisation de diverses idées ou réflexions émanant de ces cahiers.

- Les élèves des différents établissements qui ont bien voulu accepter de tester les divers chapitres.

Apprendre aujourd'hui au lycée

Le système éducatif s'est profondément transformé au cours des vingt dernières années : l'un des éléments essentiels de cette transformation a été l'accroissement du nombre d'élèves poursuivant leurs études jusqu'au niveau du baccalauréat et, bien sûr, au delà. Le constat est éloquent. En 1980 - 1981, un tiers de la génération concernée est entré en classe de terminale. En 1997-1998, c'est près de 70% d'une génération qui sont parvenus à ce niveau : le célèbre objectif des "80%" est presque devenu réalité.

Cette remarquable évolution a été notamment rendue possible par la diversification des filières conduisant à des baccalauréats eux-mêmes de plus en plus nombreux, qu'ils soient généraux, technologiques ou professionnels. Cette mutation de l'offre d'enseignement a eu pour objectif de permettre l'accueil, dans les meilleures conditions, d'élèves désormais persuadés que la clef de leur avenir passe par la prolongation de leur formation. La diversité concrète des élèves pose au système éducatif un défi essentiel : comment éviter l'uniformisation des pédagogies, source d'inadaptation, voire d'échec pour certains ? Comment faire coïncider enseignement de masse et pratique d'enseignement et d'éducation tenant compte de l'hétérogénéité des lycéens ? Comment concevoir et introduire des adaptations qui améliorent la réussite pédagogique ?

Dans le même temps où le lycée se développait, les différentes formes de recherche pédagogique et didactique ont élargi leur champ. Mais cette recherche reste encore trop éloignée de la pratique. Aussi se doit-on d'accueillir avec faveur les travaux orientés vers le : "comment apprendre, aujourd'hui, au lycée ?".

C'est avec une très grande satisfaction que nous prenons connaissance de la nouvelle édition de la production : *Travailler autrement au lycée*, progressivement conçue et mise au point par une trentaine de professeurs et de personnel d'éducation, à l'initiative de notre collègue Gérard Babarit, IA IPR de Sciences Economiques et Sociales. À toutes et à tous les auteurs de cette remarquable entreprise, commencée en 1993-1994 et qui se prolonge aujourd'hui par cette seconde édition, nous devons témoigner notre reconnaissance et exprimer notre gratitude.

Cet ouvrage nous paraît trouver une place naturelle et éminente, tant il correspond aux préoccupations les plus actuelles et répond à des besoins essentiels.

Préoccupations actuelles ? Evidemment celle de la rénovation des lycées, qui vient, par la volonté du ministre, de retrouver une singulière actualité. Parallèlement, on insiste sur le rôle des enseignants qui est de faciliter, en recourant à la diversité des moyens pédagogiques disponibles, l'apprentissage de tous les élèves. Comment faire apprendre au lycée ? Des réponses sont proposées dans cet ouvrage : elles s'avèrent précieuses et stimulantes.

Besoins essentiels ? Dans un contexte incertain et mouvant, nos élèves ont besoin de perspectives, de certitudes et de cadres solides pour travailler efficacement. Leurs capacités à apprendre de façon autonome doivent être assurées et développées. En dépassant le stade du simple conseil, en proposant un autre "mode de vie" au lycée, les auteurs rejoignent les perspectives ouvertes par le colloque : "Quels savoirs enseigner dans les lycées ?", et les objectifs de ceux qui entendent tracer les lignes de force d'un établissement en phase avec les profils des "nouveaux lycéens".

Des vœux de plein succès et de longue vie doivent être adressés à ce travail collectif de grande qualité. Le Doyen André Thes, dans sa préface à la première édition de : *Travailler autrement au lycée*, faisait justement remarquer qu'un tel travail devait faciliter expériences, innovations, échanges. Gageons que tous, professeurs, personnel d'éducation, y trouveront, déjà tracés, des chemins dont ils apprécieront la justesse.

Christian MERLIN
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Vice-Président du Haut Comité de la Formation Professionnelle

POURQUOI CETTE BROCHURE ?

Apprendre aux élèves à travailler, occupe aujourd'hui une place essentielle parmi les préoccupations de ceux qui président aux destinées de l'Ecole. Les rapports récents de l'Inspection Générale soulignent la nécessité d'organiser des activités où le lycéen s'approprie le savoir. Cela au moment même où le besoin d'individualisation se fait plus pressant dans un milieu d'étude de plus en plus hétérogène. Or, on peut dire que rendre l'élève responsable, acteur de sa formation, et contribuer ainsi à son éducation à la citoyenneté, sont quelques-unes des finalités de la rénovation des lycées. Pour faciliter le traitement pédagogique des différences constatées chez les " nouveaux lycéens " et permettre l'expression des choix des élèves et l'élaboration de leurs projets, il a été mis en place un enseignement modulaire. Cet enseignement constitue un moment " privilégié au cours duquel l'enseignant travaillant avec un effectif réduit se donne pour but de répondre aux besoins et aux attentes de ses élèves afin de les aider à réussir leur scolarité et préparer leur avenir " (1).

C'est ce que vise l'ensemble de cette brochure *Travailler autrement au lycée* :

- donner à l'élève, la possibilité " d'élaborer, de **construire son projet** personnel et professionnel "(2),
- l'aider à s'intégrer et à **vivre dans un groupe classe**,
- lui faciliter l'acquisition de **techniques de travail intellectuel** lui permettant de s'approprier des savoir-faire propres au second cycle (disciplinaires ou interdisciplinaires).
- **Simplifier la tâche du professeur** en lui évitant un travail fastidieux qui demande beaucoup de temps : bâtir des exercices, prévoir les corrigés, rechercher des documents, des moyens d'évaluation...

Pour que l'aide soit efficace, elle doit être adaptée à chaque apprenant. Il semble donc indispensable de prendre en compte, non seulement les résultats scolaires, mais aussi des éléments moins facilement quantifiables, moins habituellement évalués (motivation, application, expression, etc...), et qui peuvent également contribuer à l'élaboration d'un projet, à une réussite future. En fait, avant de proposer, il s'agit de mieux connaître l'élève dans ce qu'il est, dans ce qu'il veut et peut faire. C'est une des orientations de cette brochure : une invitation à une pédagogie centrée sur l'élève qui lui permettra de prendre le temps et le recul nécessaires pour " apprendre à choisir ", pour " apprendre à réfléchir " sur son projet. Tout cela exige de proposer aux apprenants divers outils. Répondre à ces besoins explique le **contenu varié** de ces fichiers qui vous laisse, à vous professeur, la **possibilité de choisir** ce chapitre plutôt que tel autre, d'utiliser un document vu en classe en place de celui qui est proposé, en tenant compte des caractéristiques de vos élèves.

Rien n'interdit non plus de proposer au lycéen en cas de besoin ressenti ou de remédiation nécessaire, **de recourir seul** ou en **petit groupe** à tel ou tel point des fichiers. C'est l'esprit même qui a présidé à l'élaboration des différents chapitres qui tous ont été expérimentés, puis évalués sur le terrain par des équipes de professeurs.

C'est donc du pratique et de l'utilisable pour " **apprendre à travailler autrement** ". Mais, apprendre aux élèves à travailler autrement veut surtout dire, de façon plus efficace... ce qui à terme devrait faciliter leur réussite dans toutes les disciplines. De fait, cette brochure ne se voudrait **qu'un point de départ** : la méthodologie générale ne saurait être, dans le cadre du lycée, qu'une première étape conduisant vers la didactique des disciplines (3).

(1) document-ressources «Enseignement modulaire» DLC, Juillet 1992

(2) ce Tome 1 fait partie de l'ensemble *Travailler autrement au lycée*, il est suivi d'un Tome 2 : "Le lycéen acquiert des techniques de travail".

(3) Le bien-fondé de l'étude de l'activité cognitive a été mis en lumière par M. Avanzini et M. A. de la Garanderie. Celui-ci dans un article intitulé : "Alfred Binet et la pédagogie scientifique" affirme : "Il y a lieu de faire une place en amont, à la pédagogie de l'activité cognitive et en aval, à des pédagogies des disciplines (mathématiques, langues,...) (...) car nous estimons que sans elle, les pédagogies disciplinaires ne sauraient être assurées de leur départ. Celles-ci supposent acquise celle-là". (A. De la Garanderie, *Alfred BINET et la pédagogie scientifique* in cahiers Binet Simon, ERES, n° 651, 1997, n° 2)

NOTE POUR FACILITER L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Ce dossier professeur, destiné à faciliter votre rôle dans l'accompagnement des élèves, rassemble en un seul dossier, tous les matériaux et consignes nécessaires à l'utilisation efficace des fichiers élèves (Tome 1 et 2) de *Travailler autrement au lycée*.

Cette note dite d'accompagnement a un triple but :

- présenter l'organisation de cette brochure ;
- préciser son utilisation ;
- expliciter le rôle des professeurs ou des adultes qui accompagneront les élèves.

A - Organisation de la brochure.

Elle se compose de deux fichiers pour les élèves et d'un dossier pour les professeurs. Les deux sont évidemment complémentaires.

Les fichiers destinés aux élèves (genre de cahier de travaux pratiques sur lequel ils vont travailler).

Le Tome 1 se divise en deux parties.

- La première visant la mise en place de comportements, l'élaboration du projet de l'élève et son éducation à la citoyenneté.
- La seconde voulant développer ses aptitudes à apprendre.

Le Tome 2 regroupe huit chapitres se donnant comme objectif d'aider l'élève à acquérir des techniques de travail. Le sommaire permet de se rendre compte que les divers chapitres sont conçus et classés pour en faciliter l'utilisation en classe et une assimilation progressive. Comme nous l'avons déjà précisé, il reste évident que chaque professeur, en fonction de ses élèves et de son propre établissement, peut supprimer, regrouper, ajouter, la caractéristique de ces fichiers étant la souplesse et leur possible adaptation au " terrain ". En fait, **c'est une banque de données**, des matériaux à votre disposition.

Un dossier d'accompagnement destiné aux professeurs

Il veut faciliter votre rôle auprès des élèves, donc, il garde la même structure et les mêmes repères que les fichiers élève. Il propose quelques conseils méthodologiques et des matériaux pour l'animation de chaque chapitre, des documents nécessaires au dépouillement des tests et à leur interprétation, les corrigés de certains exercices.

Toutefois, lors de l'évaluation réalisée dans les établissements qui ont utilisé la 1^{ère} édition, les professeurs interrogés ont insisté, pour plus de 80% d'entre eux, sur "la nécessité absolue que les professeurs et accompagnateurs prennent personnellement du temps pour lire et s'approprier le document ce qui en facilitera d'autant l'animation."

B - Utilisation des fiches

Deux types d'objectifs sont poursuivis :

- les uns visent une formation générale,
- les autres sont d'ordre méthodologique.

Objectif de formation générale :

- Faciliter un **véritable partenariat** des élèves sous forme de mini-projets ou de contrats avec les professeurs,
- Donner sens à leur travail de lycéens
- Leur procurer des possibilités de travailler plus efficacement.

Objectifs méthodologiques :

1) Permettre à l'élève d'être **acteur et auteur** de sa formation (" L'élève doit être au centre du système éducatif ") (1), pour cela en tête de chaque chapitre sont indiqués :

- l'objectif général et les objectifs spécifiques (à chaque fois que vous aborderez un chapitre il serait bon de les présenter et de les expliciter) ;
- des mises en situation ou, suivant les cas, des exercices ou des tests, base de la réflexion des élèves ;
- la suggestion d'évaluations régulières mais aussi d'auto-évaluation. Cela devrait permettre de " faire le point " ;
- le conseil de noter sur son fichier, ou un classeur méthodologique construit par l'élève lui-même, les résultats de ses recherches et les principales synthèses.

La mise en place d'un **classeur méthodologique** que l'élève pourra personnaliser semble importante. Votre rôle dans sa réalisation est déterminant... Cet outil est un bon moyen pour lui d'y ranger ses fiches de recherche et d'en garder des traces écrites. À vous, il devrait permettre, entre autres, d'évaluer le soin et le sérieux apportés à cet " apprendre à travailler autrement ".

2) Développer chez l'élève l'aptitude à :

- se mettre **en projet**, en d'autres termes, donner **un sens** à son travail scolaire, à la préparation de son avenir professionnel, à son rôle de citoyen ;
- **s'auto-évaluer** et mettre en oeuvre avec ses professeurs, les stratégies nécessaires pour répondre à ses besoins constatés ;
- réfléchir sur la manière dont il apprend et sur les processus d'acquisition ;
- s'organiser et travailler seul ;
- utiliser à bon escient les différentes ressources offertes par son lycée. (C.D.J. - salles de travail - exposition, etc.).

C - Le rôle du professeur

- Il est d'abord **organisateur**. C'est lui, s'appuyant sur la connaissance qu'il a de ses élèves et de leurs besoins exprimés, qui doit proposer :
 - une progression. Ne pas oublier cependant que les chapitres 2, 3 et 4, concernant le projet d'orientation, semblent difficilement séparables. Il est préférable d'en conserver l'ordre.
 - telles mises en situation ou tels exercices.
- Il est aussi **formateur et informateur**. De ce point de vue, dans ce dossier destiné aux professeurs, nous avons glissé des compléments qui devraient permettre d'aider les élèves qui le désirent, à approfondir.
- Il est **accompagnateur** de la progression de chacun.
- Il est enfin, **évaluateur** :
 - des divers exercices.
 - de l'adaptation des chapitres aux objectifs qu'il poursuit dans le cadre d'ateliers, de modules ou d'activités pédagogiques.
 - du travail réellement fait par les élèves.

Cette brochure ne vise pas l'exhaustivité. Elle a pour souci principal de vous aider dans une tâche essentielle mais difficile. Puisse-t-elle réellement atteindre son but...

(1) Loi d'orientation sur l'éducation : loi n°89-486 du 10/07/1989

PREMIÈRE PARTIE

Le lycéen construit son projet d'orientation

| | | |
|--|-----------|---------|
| - chapitre 1 : vivre et travailler dans un groupe-classe | 17 | T1 - 15 |
| - chapitre 2 : mieux se connaître pour mieux apprendre | 29 | T1 - 29 |
| - chapitre 3 : construire son projet d'orientation | 43 | T1 - 51 |
| - chapitre 4 : se donner les moyens de réaliser son projet d'orientation | 53 | T1 - 75 |

Chapitre 1

VIVRE ET TRAVAILLER DANS UN GROUPE-CLASSE

□ OBJECTIF GÉNÉRAL :

VIVRE ET TRAVAILLER DANS UN GROUPE-CLASSE

■ OBJECTIF SPÉCIFIQUE N° 1 :

"Me faire connaître et connaître les autres pour créer des relations".

Intérêts du jeu

Outre le fait que ce jeu permet aux élèves de se faire connaître et de connaître les autres pour créer rapidement des relations - élément important dans une classe construite administrativement sur des critères variables - ce jeu est aussi en ce début d'année un petit test qui permet de mesurer dans le groupe :

- l'écoute
- la prise en compte de l'autre,
- la capacité à prendre la parole,
- l'esprit de synthèse,
- la clarté de l'élocution,
- etc.

toutes informations utiles pour le professeur dans la conduite du groupe-classe.

Dans ce chapitre, **le professeur a un rôle important à jouer**, il doit faciliter l'expression et l'argumentation tout en garantissant le sérieux et la rigueur.

— Ce jeu doit être proposé dans les tous premiers jours de la rentrée (le jour même si possible !).

— **Le matériel** requis sera un dé et des pions pour chaque équipe ainsi qu'un nombre suffisant de grilles (une grille par équipe).

Il serait bon que le(s) professeur(s) particip(ent) aussi au jeu.

Organisation du jeu

Premier temps : *travail par petits groupes.*

La constitution de petits groupes de quatre personnes permet une prise de connaissance rapide de la grille, du règlement du jeu, et un bon déroulement de celui-ci.

Vous constituez les petits groupes, selon vos objectifs. Il est possible de se baser également sur les éléments non limitatifs suivants : les liens d'affinité, la spontanéité, la proximité...

Distribuer ensuite la grille qui peut, éventuellement, être agrandie.

Deuxième temps : *le jeu*

Chaque participant au jeu doit prendre en note les réponses faites par le partenaire en face de lui, il est donc nécessaire d'insister sur le fait que chacun doit s'organiser et prévoir feuille et crayon, etc.

Troisième temps : *travail individuel*

Donner à chaque participant le temps nécessaire pour qu'il puisse bâtir le portrait de son partenaire en vue de **le retransmettre**. Il est nécessaire de bien insister sur ce dernier point.

Quatrième temps : *présentation des portraits au groupe-classe*

Deux précautions à prendre pour que la présentation des "portraits" soit efficace :

- Veiller à ce que l'organisation matérielle (exemple : disposition des élèves dans la classe, place de l'intervenant et du partenaire) permette "expression" et "écoute".
- Veiller à ce que l'élève qui présente son partenaire ne soit pas interrompu. Le portrait peut ensuite être complété ou précisé par son partenaire.

Cinquième temps : *travail individuel ou en petits groupes*

Demander aux élèves de rechercher quelques éléments qui leur semblent nécessaires à la constitution d'un groupe (ex : la connaissance des autres...).

Sixième temps : *partage au sein du groupe-classe*

Noter au tableau au fur et à mesure de l'apport des élèves ou groupes d'élèves les lignes-forces qui ressortent ou que vous aiderez à faire ressortir.

Septième temps :

Ce temps est facultatif, mais il peut s'avérer selon les classes, les élèves et les circonstances, très important. C'est à vous de juger si vous devez le proposer.

Des éléments de synthèse

En guise de synthèse, il serait bon d'arriver à dégager quelques lignes-forces.

- Les différences de chacun sont la richesse du groupe.
- Chacun doit avoir sa place, donc être connu et reconnu, dans le groupe pour le faire vivre et agir.
- Pour cela il faut bien se connaître : c'est difficile d'où la nécessité de s'arrêter, de réfléchir, de faire des bilans pour réguler, pour progresser et faire progresser le groupe.
- Pour se connaître mutuellement,
 - accepter l'échange d'où la prise de parole,
 - accepter l'autre d'où l'écoute...
 - etc.

■ OBJECTIF SPÉCIFIQUE N° 2 :

"Mieux me connaître en réfléchissant sur la façon dont je vis dans le groupe-classe".

Il faut reconnaître que l'absence d'échanges ou des échanges peu logiques ou peu coordonnés amènent frustration pour les élèves (ou certains élèves) et le professeur, ce qui peut entraîner rejet ou marginalisation ou pour le moins un frein à l'apprentissage. Donc, améliorer la communication doit être l'un de nos objectifs. Le questionnaire proposé aux élèves doit permettre de leur donner des éléments pour engager, avec le professeur comme animateur, un temps d'échanges sur les **comportements** au sein du groupe-classe.

Premier temps : travail individuel **Questionnaire**

Deuxième temps : travail en petits groupes

A la fin du questionnaire, organiser les échanges et la mise en commun des réponses pour faire apparaître les avantages, les inconvénients et les risques des comportements observés, en ayant le souci de respecter les choix individuels pour éviter tout blocage.

Toutefois, il convient de bien mettre en évidence qu'un certain nombre de comportements paraissent plus propices à l'efficacité du travail en classe, tout en sachant qu'elle dépend aussi de facteurs extérieurs (fatigue par exemple) et subjectifs, qui ne sont pas abordés ici.

Un travail préparatoire (travail individuel ou en petits groupes), avant toute discussion, peut être demandé aux élèves avec comme consigne :

- "regroupez les questions qui pour vous répondent à une même idée" ;
- "proposez un titre à chacun de vos regroupements".

Les possibilités de regroupements sont diverses (ci-dessous, quelques exemples), mais l'objectif essentiel est de trouver des principes pouvant entraîner un fonctionnement efficace du groupe en faisant participer les élèves à l'élaboration de ces principes pour qu'ils puissent mieux les comprendre, les accepter et les appliquer.

1,2,3,4

- Se placer en classe de façon à bien voir et entendre le professeur et bien voir le tableau.

5,6,7,

— Choisir raisonnablement son voisinage.

8,10

— Se préparer matériellement au travail en classe.

9,11

— Eviter les bavardages, apartés, dispersion... pour être attentif.

13,16

— Respecter les interventions des autres.

— Ne pas répondre à la place des autres.

15

— Respecter le thème et le "fil conducteur", éviter les dispersions.

— Se contraindre à intervenir, en graduant l'effort et en commençant par les cours où l'on se sent le plus à l'aise.

— Ne pas hésiter à être candidat pour lire à voix haute, pour "passer" au tableau.

— Ne pas avoir peur des inévitables difficultés dans les premières interventions orales (palpitations, "bafouillages", petits maux, voix tremblante, risque de rougir... cela disparaît tout de suite !).

— Dialoguer avec les camarades et les enseignants en dehors de la classe.

— S'ouvrir de ses difficultés à des amis, à des adultes.

12,13,14

— Demander la parole avant de s'exprimer.

— Bien écouter la question avant de s'engager dans la réponse.

— Elaborer mentalement (ou au brouillon) sa réponse avant de parler.

— Formuler (le cas échéant) une réponse étayée, en s'exprimant par des phrases simples mais complètes.

— Essayer, quand le sujet s'y prête, de donner une réponse qui révèle une implication personnelle.

— Parler de façon à être entendu par toute la classe, en articulant, sans précipitation et en regardant ses interlocuteurs.

17

— Bannir absolument le langage familier ou vulgaire, les invectives.

Troisième temps : groupe classe

En guise de conclusion :

Toute cette activité doit permettre d'atteindre des objectifs favorables à la communication, à l'écoute, à la prise de parole dans le groupe-classe.

Pour vérifier si le message concernant la communication et l'écoute au sein du groupe-classe est bien passé, il est toujours possible de proposer un thème de discussion concernant, par exemple, l'actualité et susceptible de motiver les élèves. Cette rétroaction (ou feed back) est nécessaire car le retour de l'information est un des moyens pour s'assurer de la réception du message et provoquer, éventuellement, un processus d'ajustement. Cela réduit les incertitudes et permet d'affiner la situation de communication.

■ OBJECTIF SPÉCIFIQUE N° 3 :

"Etre capable d'intérioriser un ensemble de normes indispensables à la vie du groupe classe afin de profiter au maximum d'une situation d'apprentissage".

Le travail en "groupe-classe" occupe une part prépondérante de notre activité auprès des élèves.

Nous avons une place centrale dans le dispositif d'enseignement, mais nous ne pouvons rien faire sans l'adhésion des élèves, d'où l'objet de cet "objectif spécifique n° 3" présenté à la réflexion des élèves concernant la vie au sein du groupe-classe. L'objectif essentiel est de leur faire prendre conscience que la **qualité de l'enseignement dépend aussi de leurs comportements**.

Première étape A la découverte du comportement des élèves au sein du groupe-classe

→ Le choix du groupe restreint pour réfléchir sur le comportement du groupe-classe

Le choix du groupe restreint comme première recherche doit permettre à l'élève de mieux se situer, car c'est un groupe où l'expression est facilitée, où se développe un travail d'équipe, où les opinions se confrontent plus facilement, où il est nécessaire de trouver une position commune, où les difficultés éclatent plus facilement... L'activité en "groupe restreint" peut donc servir de point de départ à une réflexion sur l'activité en groupe-classe. La mise en place d'un débat permet de faire l'apprentissage des relations de groupe.

Lors de ce débat, des comportements relationnels vont nécessairement se dégager même si leur formulation doit être corrigée : il est, en effet, fondamental que **la source des informations provienne des élèves** si l'on veut les faire **adhérer au projet de contrat**.

- partage des activités ;
- coordination des activités ;
- acceptation du travail de l'autre ;
- complémentarité des approches ;
- ...

Deuxième étape "Et si vous étiez professeur" ? le statut et le rôle de l'enseignant

→ Faire réfléchir les élèves sur le statut et le rôle de l'enseignant

● **Remarque** : le professeur doit aussi, pour éclairer le débat, reprendre la grille des élèves (p. 20 et 21 de leur fichier) et proposer éventuellement ses propres réponses. A titre d'exemples :

- les contraintes liées aux conditions de l'enseignant ;
- les attentes vis-à-vis de chaque élève ;
- les attentes vis-à-vis du groupe classe ;
- ...

Le rôle et les attentes des enseignants peuvent être le point de départ intéressant d'une discussion sur "enseigner, c'est quoi et pour qui ?"

— Faire prendre conscience aux élèves que les contraintes sont nombreuses et que la plupart

d'entre elles ne peuvent être supprimées :

- la constitution du groupe-classe ;
- la répartition des heures dans la semaine ;
- le volume horaire ;
- le programme ;
- ...

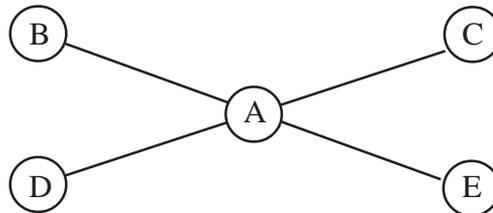
— Faire prendre conscience aux élèves que l'enseignant a des attentes vis-à-vis de chacun d'eux et vis-à-vis du groupe :

- participation active ;
- participation organisée ;
- développement de l'écoute ;
- acceptation de l'évaluation ;
- sens des responsabilités ;
- ...

mais que l'enseignant a aussi des obligations :

- être à l'écoute des besoins de **tous** les élèves ;
- respecter le programme ;
- évaluer pour aider l'élève à se situer ;
- aider l'élève à structurer son projet ;
- lui proposer méthodes et techniques de travail.
- ...

● **Remarque** : il peut être intéressant de construire une représentation de ce type :



Le rôle social du professeur (A) est en rapport avec un certain nombre d'autres rôles sociaux qui sont :

- B, les élèves,
- C, la direction,
- D, les autres professeurs
- E, les parents d'élèves.

Il est intéressant de montrer comment le rôle de A se trouve défini par les "attentes" des autres rôles. Les élèves attendent quelque chose du professeur et ce dernier essaie de répondre à leur attente. La direction et les parents attendent aussi des comportements et des attitudes du professeur et celui-ci s'efforce de répondre à cette attente. Faire rechercher par les élèves ces différentes attentes permet de mieux comprendre les différents comportements. Il peut être aussi intéressant de réfléchir sur les attentes des élèves, le rôle social de l'élève (A) étant, lui aussi, en rapport avec un certain nombre d'autres rôles sociaux : B (les professeurs), C (les parents), D (l'administration), E (les autres élèves).

Troisième étape

Une activité en "groupe classe" les besoins collectifs du groupe

Premier jeu : "Le bateau coule..."

Pour conduire ce jeu, il est préférable :

- que le groupe de travail ne dépasse pas une quinzaine d'élèves (si besoin faire deux sous-groupes);
- de lire avec eux la présentation du jeu ;
- de leur rappeler qu'à l'intérieur de leur groupe, ils ont 30 minutes pour se mettre d'accord sur les objets à emporter ;
- d'être rigoureux sur le temps réparti (30 mn) ;
- que l'animateur soit strictement observateur.

Ensuite, l'analyse de la situation créée et les raisons des choix ou des refus feront l'objet de la fin de la séance.

Ce jeu doit permettre de mettre en évidence l'idée de prendre en compte dans un groupe en formation un certain nombre de **besoins collectifs** :

- reconnaissance ;
- sécurité ;
- cohésion ;
- communication ;
- expression collective ;

avec l'idée importante de créer au sein du groupe des **solidarités**, et de comprendre les différents mécanismes de décision.

En fait, il s'agit de réduire des comportements pouvant compromettre l'apprentissage : passivité, soumission, agressivité, hostilité...

Deuxième jeu : un jeu sur le comportement en classe

On retrouve les éléments précédents mais le jeu est moins ludique. Cependant l'idée est la même. Pour fonctionner efficacement un groupe doit trouver les éléments de son organisation : "ses règles de vie". Celles-ci peuvent rester implicites, mais **elles gagneraient sans doute à être écrites.**

Pour éviter qu'un élève ou des élèves s'installent dans une situation de marginalisation, il faut leur permettre de développer un type de relation engageant leur responsabilité au même titre que l'enseignant. L'élaboration d'un contrat engageant, au sein du groupe, l'élève, les élèves et l'enseignant semble pouvoir répondre à ces exigences. Une grande part de l'intérêt du contrat se situe dans les échanges entre les différents partenaires lorsque l'on repère les valeurs qui sous-tendent la vie du groupe, et les normes de vie qu'il va falloir choisir et définir. Un autre intérêt est d'éliminer par avance certaines possibilités de conflits puisque diverses situations ont été préalablement envisagées. Le contrat, en évitant de mettre derrière ce terme une idée de contrainte mais en retenant l'idée de consensus, permet de réguler la vie du groupe dans ses aspects essentiels. **L'élève étant ainsi placé devant ses responsabilités, devient un partenaire** conscient du système éducatif.

Le contrat devient un élément de cohérence pour la vie du groupe et une base solide de décisions, puisque la discussion a permis l'adhésion des élèves. C'est tout un travail sur la négociation des règles de vie et sur la cogestion des activités où l'on réfléchit sur la manière dont elles peuvent être mises en place.

Il faut bien sûr rester modeste et ne pas en attendre la solution à tous nos problèmes, mais si cela permet d'en résoudre quelques uns, pourquoi ne pas essayer ?

■ OBJECTIF SPÉCIFIQUE N° 4 :

"Réguler la vie du groupe-classe : la notion de contrat".

Comment élaborer le contrat ?

— Cet objectif doit normalement conduire les élèves vers les éléments pouvant entrer dans le contrat.

— La première question vise à dédramatiser l'idée de contrat - terme que l'on peut éliminer si l'on pense que cela peut nuire à l'adhésion des élèves - en ne retenant pas certains termes comme "devoirs", "règlement", "contraintes".

— Il est intéressant de revenir sur l'idée qu'il y a des contraintes et que le groupe devra "faire avec" et que même si cela induit des problèmes particuliers (dernière heure de la journée par exemple), il vaut mieux dès maintenant envisager des modalités de fonctionnement en tenant compte de la réalité des situations. Nier le problème ne peut être envisagé comme une solution satisfaisante, car il sera toujours latent jusqu'au jour où...

— Le travail en groupe restreint permettra à tous les élèves de s'exprimer, mais il est évident que le retour au grand groupe est nécessaire pour faire les choix des thèmes qui seront mis dans le "contrat".

Quels peuvent être ces thèmes ?

- la participation des élèves à l'élaboration du cours (choix des documents, travail préalable, recherches...);
- les modalités de l'évaluation (types, critères, fréquence...);
- la gestion des absences de l'enseignant (rattrapage du cours) ou des élèves (installation de binômes : l'élève présent prenant en charge les cours de l'élève absent...);
- les modalités de la gestion des conflits (conflit entre élèves - conflit de l'enseignant avec un élève ou le groupe);
- les modalités de l'aide aux élèves en difficulté;
- les possibilités de modifier le contrat (circonstances, à la demande de qui, pourquoi...)
- le rôle de l'administration;
- etc.

— L'élaboration d'un document peut sembler nécessaire; aussi chaque groupe restreint ayant remis un rapport sur les éléments de chaque thème préalablement défini en grand groupe, devra désigner un représentant pour constituer un groupe chargé de rédiger un projet de "contrat", synthèse de l'ensemble des rapports. Il est souhaitable que l'enseignant participe à l'élaboration de cette synthèse.

Cette synthèse devra ensuite être proposée par un rapporteur au groupe-classe en vue de l'acceptation; il faut rechercher non la majorité mais l'unanimité. Le vote secret est une façon de donner de la valeur au contrat et à la notion de responsabilité.

— La dernière question doit permettre d'élargir la réflexion sur l'entité "groupe-classe". La rédaction par chaque élève d'une note de synthèse permet la participation **de tous** à la discussion car il y a eu recherche préalable d'arguments. Si vous le jugez nécessaire, vous pouvez organiser un débat à partir de cette note de synthèse.

● **Remarque** : il est possible - mais chaque professeur et le groupe classe en sont juges - d'élargir la communication et la portée du document en présentant le contrat aux parents et/ou à l'administration de l'établissement.

CADRE GENERAL POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT

Vivre et travailler dans un groupe classe

Attention : Des contraintes liées à l'organisation de l'enseignement en général et à chaque lycée en particulier ont une existence propre en dehors du groupe-classe. Ne pouvant être remises en cause, il est nécessaire d'avoir vis à vis d'elles une attitude positive afin que la vie du groupe et l'enseignement dans le cadre de la classe ne soient pas exagérément perturbés.

Exemples de contraintes :

- la désignation des membres du groupe - élèves et professeurs - est de la responsabilité du chef d'établissement.
- le programme et l'horaire sont définis par l'administration de l'éducation nationale.
- la mise en place de l'emploi du temps est de la responsabilité du chef d'établissement.

■ **OBJECTIF GLOBAL** : *"Travailler efficacement dans un groupe-classe"*

1 - Les engagements généraux des membres du groupe-classe

1-1 Le professeur s'engage à :

- présenter des informations nécessaires et rigoureuses en respectant la cohérence et l'équilibre du programme et en tenant compte de l'apport des élèves ;
- aider les élèves à apprendre à travailler : méthodologie de l'expression écrite, de l'expression orale, de la recherche (pour le groupe et pour chaque élève) ;
- plus globalement créer un climat favorable à l'épanouissement des élèves : respect, écoute, etc.

1-2 Les élèves s'engagent à :

- participer à l'élaboration du cours : recherche de documents, participation à l'oral, choix de thèmes... ;
- écouter et aider les autres (exemples : camarades en difficulté, prise de cours pendant l'absence d'un camarade...) ;
- fournir un travail sérieux, régulier et rigoureux, même en dehors de toute notion traditionnelle de contrôle ;
- porter une appréciation critique et constructive sur le cours.

1-3 Respect du contrat et conflits :

— Le non-respect flagrant d'un point du contrat - quel que soit le membre du groupe - doit entraîner automatiquement un examen de l'objet du conflit entre les parties intéressées avec, éventuellement, l'intervention d'un tiers choisi en accord par les deux parties.

— Si un conflit remet en cause la nature même du contrat, quel que soit le membre du groupe, une discussion plus globale doit avoir lieu, notamment si certains éléments du contrat ne sont manifestement pas applicables.

2 - Des engagements pour des objectifs spécifiques

2-1 L'évaluation

- types d'évaluation : formative, sommative.
- fréquence des évaluations notées ; présentation d'un calendrier ; respect des dates, modalités de sanction si les dates ne sont pas respectées ;
- modalités des corrections.

2-2 L'activité en classe

- types d'activité : cours magistral, TD, modules, exposés, recherche au CDI, activités pédagogiques avec leurs objectifs ;
- contrat détaillé sur un type particulier d'exercice : analyse d'un document, élaboration d'un résumé, suivi de l'actualité, mise en place de recherches...
- définition de ce que l'on appelle participation des élèves à l'élaboration du cours : (recherches, apport de documents, participation orale...).

2-3 L'aide méthodologique individualisée...

- à la demande de qui ? du professeur ou d'un élève ?
- suivant quelles modalités ? type d'activité, production de l'élève.. fiche suivie de cette activité par l'élève ou par le professeur et quand !
- le contrat de travail autonome...

2-4 Autres...

Signature du professeur

de l'élève

des parents

→ Exemples de contrats pages 27 et 28.

Auto-évaluation

Il semble essentiel que les élèves comprennent l'importance de ce moyen de formation et qu'ils y consacrent suffisamment de temps.

EXEMPLE DE CONTRAT mis en place et vécu dans une seconde.

| | ATTENTES | MOYENS | EN CAS DE NON RESPECT |
|---------------|--|---|---|
| ENVIRONNEMENT | <ul style="list-style-type: none"> ● Classe propre ● Eclairage à bon escient ● Classe personnalisée, ouverture sur le monde. | <ul style="list-style-type: none"> ● Chacun maintient sa "place propre". Les délégués vérifient en fin de journée. ● Chaque professeur est responsable du tableau. ● Le dernier éteint la lumière. ● Déterminer un thème présenté par le groupe par période, avec une équipe intéressée. ● Réaliser déco sur le temps de CDI. | <ul style="list-style-type: none"> ● Les délégués en parlent calmement à la personne concernée. S'il y a dégradation, l'auteur est responsable des réparation et prend les moyens de les faire. ● Si les dégats sont importants, les délégués en concertation avec l'auteur envisagent une ou des solutions. ● Rappel à l'ordre des délégués. |
| TRAVAIL | <ul style="list-style-type: none"> ● Aide ● Concentration ● Honnêteté : <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire son travail régulièrement 2. Ne pas tromper la confiance | <ul style="list-style-type: none"> ● Tableau "offre" (proposition d'aide tels que les jours et les heures). ● Se donner des objectifs de participation en classe : intervenir pour aider à reformuler une explication ● Cf. Fiche récapitulative "apprendre à être autonome". ● Cahier de texte bien tenu : tout écrire et regarder. ● Avoir ses livres conformément aux indications de chaque professeur. ● Demander des explications si un exercice n'a pas été compris. ● Refuser d'aider si cette aide est néfaste ou abusive. ● Se mettre dans des conditions qui favorisent l'honnêteté (prévoyance, disposition matérielle). | <ul style="list-style-type: none"> ● Discussion avec le professeur concerné. 1a) Si négligence : <ul style="list-style-type: none"> -1^{ère} fois : travail à faire et à présenter (même s'il ya eu correction). -2^{ème} fois : idem + exercice supplémentaire. -3^{ème} fois : 1 et 2+signature des parents. -4^{ème} fois : retenue. 1b) Si obstacle majeur : cf 1^{ère} fois ci-dessus, à présenter éventuellement. 2a) Elève en flagrant délit : note = 0. <ul style="list-style-type: none"> -2^{ème} fois : avertissement envoyé aux parents. -3^{ème} fois : exclusion temporaire. 2b) 2 copies identiques : note divisée par deux. Si récidive, note = 0. <ul style="list-style-type: none"> -3^{ème} fois : exclusion temporaire. <p>(Cf règlement général).</p> |
| RELATIONS | <ul style="list-style-type: none"> ● Le respect mutuel ● Une connaissance plus approfondie | <ul style="list-style-type: none"> ● S'écouter et dialoguer. ● Faire des propositions qui favorisent la connaissance mutuelle (ex : fête, sortie à thème). | <ul style="list-style-type: none"> ● Provoquer une réunion de classe. |

l'élève

les parents

le(s) professeur

le chef d'établissement

Autre EXEMPLE DE CONTRAT mis en place et vécu dans une seconde

| SECONDE 5 - CONTRAT DE CLASSE | |
|---|--|
| <p>NOS ATTENTES</p> <p>Travailler dans un lieu agréable Créer une bonne ambiance de travail Permettre à chacun de tirer profit du cours</p> | |
| MOYENS A METTRE EN OEUVRE | EN CAS DE NON RESPECT |
| Avoir le souci de tenir sa place propre | 1°Remarque 2°Nettoyage de la classe |
| S'organiser, s'avancer dans son travail | 1°Remarque 2°Travail donné par le professeur principal fait au lycée, présenté à la classe |
| Être à l'heure | Le temps perdu sera rattrapé |
| Avoir fait personnellement le travail demandé | Travail non fait : 1°Travail à faire et à présenter au professeur 2°Travail supplémentaire Travail copié (les deux élèves sont concernés). Note divisée par deux puis zéro ou travail supplémentaire |
| Ecouter | 1°Remarque 2°Travail supplémentaire |
| Faire l'effort de participer | 1°Remarque 2°Exposé à présenter devant la classe |
| <p>PROFESSEURS ET ELEVES SONT COLLECTIVEMENT LES GARANTS DE CE CONTRAT CHACUN DOIT SE PRENDRE EN CHARGE POUR RESPECTER LE CONTRAT CHACUN DOIT AVOIR LE SOUCI D'AIDER LES AUTRES À LE RESPECTER</p> | |

L'élève

Le professeur principal

Dossier du professeur - 2^e édition

TRAVAILLER AUTREMENT AU LYCÉE

Le lycéen, acteur de ses projets et de ses apprentissages

L'importance d'un véritable apprentissage méthodologique a été maintes fois soulignée dans le cadre de la rénovation des lycées.

Ce dossier vise à aider le professeur, à animer les temps d'activité pédagogique en lui facilitant l'organisation de séquences permettant à l'élève d'élaborer son projet personnel et de s'approprier diverses techniques de travail (apprendre à se concentrer, à prendre des notes, à utiliser un corrigé, à s'exprimer devant un examinateur ou un auditoire...). Il contribue aussi à l'éducation à la citoyenneté des lycéens.

Par ailleurs, il est le complément indispensable du fichier élève *Travailler autrement* tome 1 et 2 car, en plus de conseils méthodologiques et des matériaux pour l'animation des diverses séquences, il propose les documents nécessaires au dépouillement et à l'interprétation des tests et des exercices. Il suggère également quelques pistes d'approfondissement.

Cet outil est le résultat d'une pratique de terrain. Il propose une approche du travail au lycée transversale et innovante, utile à tous les enseignants et personnels d'éducation.

Prix: 22,50 €
REF: 340BB818
ISBN: 2-86626-957-8



Centre régional de documentation pédagogique
Allée de la citadelle – 34064 Montpellier cedex 2
www.crdp-montpellier.fr